



Inventaire des biens suite au divorce

Par **Manart**, le **28/08/2013** à **12:54**

Je suis actuellement en cours de divorce, suite au premier jugement mon épouse a la jouissance de la propriété mais je souhaiterais repertorier les biens dans la maison afin qu'elle ne puisse pas s'en séparer sans m'en informer.

Quelle démarche dois je suivre et est elle dans l'obligation d'accepter que l'huissier passe?